



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Cotonou, le 25 mai 2010**

### **21<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration du PDM : vers un nouveau départ pour l'institution**

Le 25 mai 2010, s'est tenue, à la salle de conférence de l'Hôtel du Port de Cotonou, la réunion du Conseil d'Administration du PDM. Cette rencontre a regroupé les membres du Conseil d'Administration, présidents de différentes Associations Nationales de Pouvoirs Locaux dont l'UVICOCI de la Côte d'Ivoire, l'AMM de la Mauritanie, l'ACT du Tchad, et l'AMN du Niger. Etaient également présents, les membres du Comité Technique d'Orientation du PDM dont l'AMS du Sénégal, l'Agence Canadienne de Développement Internationale (ACDI) et le Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE). On pouvait aussi noter la présence des membres du personnel de l'institution.

Cette session du Conseil d'Administration, revêtait, à bien des égards, un caractère particulier. En effet, alors que le mouvement municipal africain se densifie avec la naissance de plusieurs structures africaines d'appui à la décentralisation, le Partenariat pour le Développement Municipal est confronté à la redéfinition de son positionnement. Par ailleurs, l'institution, qui a connu une restructuration en 2007, s'apprête à vivre en 2011, la fin des conventions avec ses principaux bailleurs dont l'un a déjà entamé un processus de désengagement. Cependant, cette réunion du Conseil d'Administration a eu lieu également à un moment où les associations membres du PDM se sont investies financièrement dans leur institution, comme jamais auparavant, en payant leurs cotisations statutaires et contributions spéciales, démontrant ainsi de l'intérêt que revêt pour elles cet outil incontournable dans l'appui au processus de décentralisation, qui fait ses preuves depuis 19 ans.

C'est donc sans surprise que les Administrateurs du PDM se sont résolument consacrés à une réflexion sur les actions à entreprendre à court, moyen et long termes pour assurer la pérennité de l'institution. Ils ont pris des mesures fermes et immédiates visant à améliorer les relations avec les bailleurs actuels, et à rétablir la viabilité financière de l'organisation. Les Administrateurs ont, en outre, décidé d'établir un dialogue avec les autres institutions du paysage municipal africain, afin de garantir la synergie et la complémentarité de leurs interventions, en vue d'assurer et de maximiser les services offerts aux populations.

C'est sur une note enthousiaste que s'est achevée cette 21<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration qui marque un tournant dans l'histoire du Partenariat pour le Développement Municipal.

\*\*\*\*\*

#### **A propos du PDM**

Le **Partenariat pour le Développement Municipal (PDM)** est une association d'envergure régionale qui a pour but d'apporter son appui aux Associations de Pouvoirs Locaux (APL) d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il bénéficie d'un accord de siège de la République du Bénin. Il est soutenu par des partenaires financiers et techniques dont le Ministère Français des Affaires étrangères (MAE), la Coopération Canadienne et la Coopération Suisse.

L'association a deux objectifs principaux :

- Renforcer les capacités des Collectivités locales pour leur permettre d'assumer leurs compétences et de répondre aux besoins des populations ;
- Appuyer les acteurs dans la mise en œuvre des politiques de décentralisation.

#### **Contact PDM :**

7<sup>ème</sup> étage immeuble Espace Dina, Boulevard St Michel

Tél. : 21 32 47 00 / 21 32 47 01 / 21 32 26 55

Email : [pdm@pdm-net.org](mailto:pdm@pdm-net.org) Site web : <http://www.pdm-net.org>